



## VACCINATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES POUR LES PRINCIPAUX POSTES DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

LES VACCINS	DTP DIPHTÉRIE - TÉTANOS - POLIO	COQUELUCHE	GRIPPE	COVID 19	HÉPATITE A	HÉPATITE B	LEPTOSPIROSE	ROR ROUGEOLE - OREILLONS - RUBÉOLE	VARICELLE
PERSONNELS DES ÉTABLISSEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES : SOIGNANTS (AIDES-SOIGNANTS, AIDES MÉDICAUX-PSYCHOLOGIQUES (AMP), INFIRMIERS, MÉDECINS OU FAISANT FONCTION)	OBLIGATOIRE	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ		OBLIGATOIRE			
ÉHPAD : LINGÈRES ET AGENTS DES SERVICES HÔPITALIERS (ASH)	OBLIGATOIRE	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ		OBLIGATOIRE SI EXPOSÉ*			
PETITE ENFANCE (DONT LAEP) : AUXILIAIRES DE PUÉRICULTURE, ÉDUCATEURS/TRICES DE JEUNES ENFANTS (EJE), ASSISTANTES MATERNELLES EN CRÈCHE FAMILIALE	OBLIGATOIRE	RECOMMANDÉ			RECOMMANDÉ	OBLIGATOIRE SI EXPOSÉ		RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ SI SANS ANTÉCÉDENT ET SÉRONÉGATIF
PERSONNELS EN CONTACT AVEC LES ENFANTS EN MILIEU SCOLAIRE	RECOMMANDÉ							RECOMMANDÉ	
AGENTS TECHNIQUES BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS	RECOMMANDÉ								
AGENTS EXPOSÉS AUX EAUX USÉES	RECOMMANDÉ				RECOMMANDÉ	RECOMMANDÉ SI EXPOSÉ	RECOMMANDÉ		
AGENTS DE COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES ET AGENTS DE DÉCHETTERIE	RECOMMANDÉ					RECOMMANDÉ SI EXPOSÉ			
AGENTS TECHNIQUES AUTRES	RECOMMANDÉ								
AGENTS D'ENTRETIEN DE LOCAUX	RECOMMANDÉ								
AGENTS DE RESTAURATION	RECOMMANDÉ				RECOMMANDÉ				
POLICIERS MUNICIPAUX	RECOMMANDÉ					RECOMMANDÉ SI EXPOSÉ			

\* Le risque d'exposition de l'Hépatite B est estimé comme négligeable sur les postes de la petite enfance depuis la vaccination obligatoire des enfants reçus en multi-accueils. Cette vaccination est recommandée par les médecins du CDG 38 mais non obligatoire pour la compatibilité au poste après évaluation du risque.

### REMARQUES :

Les vaccinations ne remplacent pas les mesures de protections collectives et individuelles. Les recommandations sont évolutives dans le temps selon l'épidémiologie.

Ce tableau, réalisé en janvier 2026, est indicatif et non exhaustif.

Le Code du Travail prévoit qu'un employeur, sur proposition du médecin du travail, peut recommander une vaccination.

### SOURCES :

<https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/calendrier-vaccinal>

Tableau 2025 des vaccinations en milieu professionnel p 69 à 73

**MISE À JOUR : AVRIL 2026**

